



MAIRIE de FLACHERES
1 Rue du Village
38690 FLACHERES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

PROCES VERBAL Conseil Municipal du 28/03/2024 – 20 heures

Date de la convocation : 23 mars 2024

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 11

Procurations : 0

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Publication de la liste des délibérations : 12 avril 2024

Présents : Cyrille MADINIER, Thierry DUBUS, Hervé BUTTIN, Florence MADINIER, Pierre DUMOLLARD, Gilles TOUNY, Odile DE BENEDITTIS, Noël RAVOUX, Yann ROUX, Reginald CARRON, Frédéric HAEFTLEN (arrivé à 20 h 40 n'a pas pris part à l'ensemble des votes).

Absents - excusés : Thomas NADALES, David GARNIER, Pascal BIESSY, Amandine ROUX.

Ordre du jour :

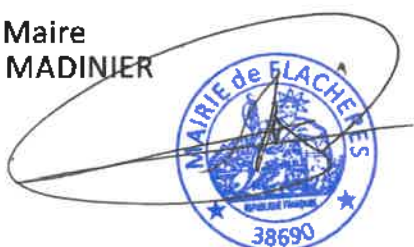
- **Approbation du dernier conseil municipal** : Unanimité des membres présents.
- **Secrétaire de Séance** : Florence MADINIER.
- **Approbation du compte de gestion 2023** : Les écritures comptables du SGC de Bourgoin-Jallieu sont identiques à celles de la Commune : le compte de gestion de l'année 2023 est accepté à l'unanimité des membres présents.
- **Vote du compte administratif 2023** : Le Compte Administratif de l'exercice 2023 est présenté à l'Assemblée par Mr Pierre DUMOLLARD, adjoint aux finances. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents les résultats des comptes étant entendu que Mr Le Maire n'a pas pris part au vote.
- **Délibération pour affectation du résultat de fonctionnement 2023** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 qui s'élève à : 55 627.79 € comme suit :
 - o Affectation en réserve R1068 en investissement : 40 627.79 €
 - o Report en fonctionnement R002 : 15 000 €
- **Vote du budget primitif 2024** : Le conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2024, comme suit :
 - Section de fonctionnement dépenses = 427 399 € / recettes = 427 399 €
 - Section d'investissement dépenses = 188 292.50 € / recettes = 188 292.50 €
- **Vote du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024** : augmentation du taux de la TH, FB et FNB de 1%. Vote à l'unanimité
 - Taxe d'habitation : 9.67 %
 - Taxe sur le foncier bâti : 34.88 %
 - Taxe sur le foncier non bâti : 48.96 %



- **TE 38 rénovation des armoires et éradication des ballons fluo : régularisation des écritures comptables pour amortir et neutraliser la subvention d'équipement** : écritures d'ordres budgétaires pour un montant de 14 651.12 €. OK à l'unanimité.
- **Ecole - sorties piscine : convention de mise à disposition du Centre Aqualib' pour l'année 2023-2024** : renouvellement et autorisation à Monsieur Le Maire pour signer la convention. OK à l'unanimité.
- **DIA - droit de préemption urbain** : propriété - maison "Route du Pilon". Non préemption à l'unanimité.
- **CCBE : convention d'occupation des salles communales** : autorisation à Monsieur Le Maire pour signer la convention. OK à l'unanimité.
- **Adhésion à l'Association des Femmes Elues de l'Isère**. Année 2024 = 80 €. OK à l'unanimité.
- **Comptes rendus des commissions communales et intercommunales**
 - o **Ecole** : baisse des effectifs ; cycle piscine a commencé ; autorisation donnée à Eliane et Sandrine pour accompagner les classes à leurs sorties à la journée (2 sorties EVS et 1 sortie chez Guillaud Traiteur / projet alimentation) ; achat de nouveaux manuels scolaires en maths pour le cycle 3 : accord sur le principe, on attend le devis ; cross le 31 mai.
 - o **Intercommunalité** : trois communes ont annoncé qu'elles quitteraient la CCBE.
- **Divers** :
 - o AXA est venu présenter une mutuelle le 28 mars dans la salle des habitants, beaucoup d'habitants étaient présents.
 - o Vendredi 5 avril : Assemblée Générale de la SDAE de l'Isère à la salle des fêtes de Flachères.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
Cyrille MADINIER



La secrétaire de séance
Florence MADINIER